

es financiers et actuaires Operateur de conduite  
s Phonothecaire Planificateur des operations logistiques  
ail Qualitecien Rechercheur  
edacteur territorial Responsable achats  
que Sound designer Souscripteur de risques d'entreprise  
ocial applique a l'entreprise Specialiste en froid  
climatique Specialiste en ingenierie documentaire  
ste Styliste Supply chain manager  
t de laboratoire de recherche des industries de process  
systemes tropicaux Technicien en bioinformatique  
ur-geophysicien Technicien superieur en projets de  
rmacentique Technicien superieur en recherche in vivo  
r en toxicologie Urbaniste de systeme d'information  
estres editoriaux Webmestre/webmaster

le cnam

## **Comment simplifier et sécuriser la remise et la circulation des mémoires au Cnam ?**

Une rédaction du Living Lab Sofa du Cnam, le laboratoire des usages socio-éducatifs du numérique.

### *Table des matières*

<i>Le réflexe de l'e-mail ou de la plate-forme de transfert .....</i>	<i>2</i>
<i>L'expérimentation d'un espace dédié dans Moodle .....</i>	<i>3</i>

Les **remises de mémoire ou de dossiers** constituent souvent un moment de tension pour les apprenants. Ils finalisent parfois leur écrit dans l'urgence et il existe toujours un risque qu'il n'arrive pas en temps et en heure à l'évaluateur. Pour transmettre la version numérique de ce mémoire ou du dossier, plusieurs solutions s'offrent : l'e-mail, les plateformes de transfert de fichier, le Drive et... Moodle. Retour sur les **avantages et les inconvénients** de chacun.

### **Le réflexe de l'e-mail ou de la plate-forme de transfert**

L'apprenant a souvent le réflexe d'envoyer son document en pièce jointe d'un e-mail. Il y a un double risque : d'abord le volume d'un mémoire est souvent trop gros pour un transfert par e-mail ; ensuite le document peut se perdre dans la **masse et le flux continu des e-mails** de l'enseignant ou du coordinateur pédagogique qui les regroupe. Enfin cela ne facilite pas le pointage de ceux qui ont rendu... Bref le courriel n'est pas un outil particulièrement pertinent.

Des plates-formes de type « We Transfer » ou « Gros fichiers » sont également souvent mobilisés pour résoudre ces problèmes de volume. Ils ont comme inconvénient d'avoir une **durée de téléchargement limitée** (7 Jours par exemple pour We Transfer) et nécessitent souvent **beaucoup de manipulations**. Comme l'explique Céline Auger, assistante de formation au Cnam des Pays de la Loire : « avec We Transfer, je suis obligé de télécharger chaque dossier de chaque élève, donc de les stocker sur notre réseau, de les renommer et de les renvoyer, aux enseignants ou aux membres du jury, de nouveau par We transfer ! Et en espérant qu'ils soient récupérés dans les délais, sinon je dois refaire l'opération une seconde fois ! ». Le nombre d'inscrits à certaines formations peut par ailleurs rendre l'opération coûteuse en temps.

Le drive pose quant à lui la question de la **confidentialité** du mémoire, les autres élèves pouvant éventuellement voir les travaux de leur collègue. Un dossier partagé avec l'ensemble de la promotion donnerait accès à tous les mémoires pour tous les élèves. L'autre solution serait de créer un répertoire par élève mais le temps de paramétrage (création et partage du dossier avec l'élève et les tuteurs) serait plus conséquent.

## L'expérimentation d'un espace dédié dans Moodle

Comment alors sécuriser et simplifier la transmission ? Une **expérimentation** a été menée cette année auprès des apprenants du Master Marketing Vente consistant à créer un espace spécifique dans Moodle pour la remise des mémoires.

The screenshot shows a Moodle course interface. On the left is a navigation menu with sections for 'NAVIGATION' and 'ADMINISTRATION'. The main content area lists three sessions: 'Séance 1', 'Séance 2 - Tutorat collectif', and 'Séance 3 - Recherche et Tutorat collectif n°2'. Below the sessions, a blue box highlights the link 'Mémoires de fin d'études - Paul TICE'.

Les avantages sont nombreux : d'abord il est possible de **paramétrer à l'avance la date** et les heures où le mémoire peut être rendu, ce qui met tout le monde sur un même pied d'égalité. Ensuite, il est possible de paramétrer qui a **accès** à cet espace (assistante, coordination, enseignant, jury...), ce qui évite des transferts incertains. Cela garantit la confidentialité des travaux. Cela permet de **pointer** plus facilement qui a rendu et qui ne l'a pas fait...

Prénom / Nom	Adresse de courriel	Statut	Note	Modifier	Dernière modification (travail remis)	Remises de fichiers
Sophie	sophie.sofa.auditeur@lecnam.net	Remis pour évaluation	NOTE	Modifier	vendredi 26 janvier 2018, 15:35	IEJ séance 2.pdf
Charlotte	auditeur@lecnam.net	Pas de travail remis	NOTE	Modifier	-	
Amandine	auditeur@lecnam.net	Pas de travail remis	NOTE	Modifier	-	
Marielle	auditeur@lecnam.net	Pas de travail remis	NOTE	Modifier	-	

La réserve tient au fait qu'il faut **former** les élèves comme les tuteurs à l'usage de cet espace. Comme en témoigne encore Céline Auger « *nous avons expérimenté auprès de 60 élèves cette année, et il n'en manquait pas un à l'appel. Nous avons envoyé un tuto à chaque apprenant et un pour les enseignants, et comme c'est très simple d'utilisation, il n'y a pas eu de problème* ». Une expérimentation à développer donc !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter aux tutoriels suivants :

Comment ajouter une activité « devoir » sur Moodle (côté formateur, assistante de formation ...) : <https://bit.ly/2NYhQW2>

Comment rendre un devoir sur la plateforme Moodle (côté apprenant) : <https://bit.ly/2ydZEge>